

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VU la Constitution ;

Visa CF n° 00978

VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du Gouvernement ;

VU le décret n° 2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;

Sur proposition du Ministre de la Santé ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 12 décembre 2018 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Madame Priscille KABORET/OUEDRAOGO, Mle 36 510 H, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommée Directrice générale du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles De Gaulle de Ouagadougou.

ARTICLE 2 : Monsieur Dar Francis Albert SOME, Mle 80 524 M, Médecin de santé publique, est nommé Directeur général du Centre hospitalier régional (CHR) de Gaoua.

ARTICLE 3 :

Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 decembre 2018

Le Premier Ministre



Paul Kaba THIEBA




Roch Marc Christian KABORE

Le Ministre de la Santé



Nicolas MEDA